



Gouvernance et structure d'entreprise

Halte à la politique scission !

Depuis l'annonce du report de l'atteinte de l'objectif de 50 % de la production nucléaire dans le mix énergétique, la presse se fait l'écho de projets visant à désintégrer le Groupe EDF. Simulations de banquiers d'affaires, déclarations intempestives en tous genres, le Groupe EDF fait face à une déferlante d'articles plus menaçants les uns que les autres. Les spéculations de la sphère politico-financière vont bon train.

Pour la CFE Énergies, s'il convient de mettre en œuvre un mécanisme d'achat de la production du nucléaire historique, garantissant la couverture du coût complet, il est inconcevable qu'il s'accompagne d'une désintégration du Groupe EDF aux conséquences industrielles et sociales désastreuses.

En quoi séparer les actifs nucléaires historiques du reste du Groupe est-il nécessaire pour garantir un prix d'achat aux MWh issus de ses centrales ? En quoi démanteler le Groupe, séparer ses activités, et pour tout dire modifier profondément sa structure et sa gouvernance, permettrait-il de mettre en œuvre un mécanisme d'achat régulé de la production nucléaire ?

La CFE Énergies a toujours dénoncé le niveau des prix de marché bien trop bas pour couvrir le coût de production d'un MWh nucléaire, qui n'est pas subventionné contrairement à certaines énergies renouvelables. Cette aberration ne pouvait mener qu'à une impasse, la CFE Énergies l'avait prédit. Mais partir du constat d'échec du marché de l'électricité pour arriver à promouvoir la désintégration du Groupe EDF, est un raisonnement fallacieux qui pourrait cacher de plus inavouables motivations : celles d'affaiblir durablement EDF et le statut de ses salariés.

Pour la CFE Énergies, la réflexion sur la nécessité de mettre en place un prix régulé d'achat de la production nucléaire n'est que la démonstration de l'échec du marché dérèglementé. Pourquoi la production historique nucléaire française serait-elle la seule à dépendre d'un prix d'achat fluctuant et durablement en dessous de la référence déjà sous-évaluée de l'ARENHⁱ, alors que certaines énergies renouvelables sont toujours subventionnées et bénéficient d'une priorité d'écoulement sur le marché ? Notons que même un gouvernement libéral comme le Royaume Uni a mis en place un système d'achat régulé de la production d'électricité décarbonnée, comme celle de HPC, à travers le *Contract For Difference (CFC)*, prouvant ainsi que la viabilité économique des producteurs passe par un prix régulé.

Au lieu de débattre sans fin sur la gouvernance et de la structure de l'entreprise, la CFE Énergies exhorte chacun à travailler sérieusement sur un projet industriel solide pour notre entreprise. Ceux qui incitent au démantèlement du Groupe ne le font sur aucun fondement économique sérieux dans l'unique perspective de servir des intérêts financiers particuliers.

Partant d'un constat partagé, celui d'un niveau de financement insuffisant, des observateurs et banquiers d'affaires pronent de fausses solutions à travers le démantèlement du Groupe.

Pour la CFE Énergies, le nucléaire historique a toute sa place dans le Groupe et les politiques fictions qui fleurissent dans les médias sont une nouvelle fois des attaques insidieuses contre EDF et ses salariés, auxquelles il convient de répondre avec la plus grande force.

ⁱ Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique